

31.03.2016 – 10:00 Uhr

SSR: faits et chiffres sur le personnel et les salaires

Bern (ots) -

Berne, le 31 mars 2016. A la télévision, à la radio et sur Internet, la SSR fournit dans les quatre langues suisses, 24 heures sur 24, des informations nationales et internationales. Elle offre environ 6000 emplois répartis dans toute la Suisse. Combien coûte le travail accompli? Qui compose les rangs du personnel? C'est ce à quoi répond la SSR dans un rapport détaillé qui marque une nouvelle fois sa volonté de transparence.

Le rapport « Faits et chiffres : collaborateurs et rémunération » propose un aperçu de l'entreprise. Sa première partie est consacrée aux salaires versés par la SSR et à leur évolution. Y sont également présentés la rémunération des cadres supérieurs et les efforts déployés par l'entreprise en matière d'égalité des salaires entre femmes et hommes. La seconde partie porte sur l'humain: sur toutes celles et ceux qui, dans l'ombre ou sous la lumière des projecteurs, façonnent les programmes. Ce chapitre est par exemple consacré à la proportion cadres / collaborateurs sous CCT, à la pyramide des âges, à la part de femmes au sein des effectifs, au nombre de postes à temps partiel, aux investissements en matière de formation et de perfectionnement et aux résultats de l'enquête de satisfaction du personnel.

En publiant ce rapport, la SSR souligne sa volonté de transparence, après que SRF a été la première unité d'entreprise à mettre au jour en octobre les coûts relatifs à ses émissions télévisées. Les unités d'entreprise RSI, RTR et RTS vont également communiquer les coûts de leurs émissions tv dans le rapport de gestion de la SSR, à paraître le 2 mai 2016.

Quelques extraits du Rapport:

- En 2015, la masse salariale de la SSR s'est élevée à 550 millions de francs, dont environ quatre cinquièmes ont été versés aux collaboratrices et collaborateurs sous contrat à durée indéterminée soumis à la convention collective de travail (CCT).
- Au cours des dix dernières années, la SSR a consacré en moyenne 1,3 % de sa masse salariale aux augmentations de salaire tant du personnel CCT que des cadres (moyenne suisse pour les cadres: 2,6 %).
- En 2015, le salaire annuel le plus bas versé par la SSR s'élevait à 52 400 francs et le plus élevé à 557 434 francs, soit un rapport de 1 à 10,6. Pour rappel, l'initiative populaire rejetée par les citoyens prévoyait un rapport de 1 à 12 au maximum.
- Avec 43 % de femmes, la mixité est relativement équilibrée au sein de la SSR; dans les fonctions journalistiques, le pourcentage de femmes atteint 44 %.
- A la SSR, le travail à temps partiel est très répandu: plus de la moitié des collaborateurs soumis à la CCT ne sont pas employés à plein temps.
- Chaque année, la SSR investit plus de 8 millions de francs, soit 1,5 % de sa masse salariale, dans la formation et le perfectionnement interne et externe de ses collaborateurs.
- Bien que la cadence augmente, l'attachement à l'entreprise et la satisfaction au travail des employés de la SSR restent élevés.

L'intégralité du rapport «Faits et chiffres: collaborateurs et rémunération» est disponible sous www.srgssr.ch.

Contact:

Communication d'entreprise SSR
Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00 66

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100786050> abgerufen werden.